



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'ARCACHON EXPANSION**

**Mardi 17 janvier 2023
A 19H00**

ETAIENT PRESENTS :

Mr FOULON Président d'Arcachon Expansion,
Mr. LUMMEAUX (1^{er} Vice-président),
Mr. SOULIER (2^{ème} Vice-président),

Mesdames CASSOT, CAUSSARIEU, FOULON

Messieurs SCAPPAZZONI, CAVOLI, MARTINERIE MONS, SEGURA, URIOT

Pouvoirs :

MME MARESCOT a donné POUVOIR à Mr LUMMEAUX
Mr BEUNARD a donné POUVOIR à Mr SOULIER
Mme MAUPILE a donné POUVOIR à Madame CAUSSARIEU
Mr DE SAINT ROMAIN a donné POUVOIR à Mr CAVOLI

A titre consultatif :

Mme. DUGENY Directrice Générale d'Arcachon Expansion,
Mme MIREMONT Responsable RH, Administratif et Finances.
Mr DISSAUX, Directeur Culture.
Mme DREAN, Directrice Animation-Evènementiel

ETAIENT EXCUSES :

MME MARESCOT (3^{ème} Vice-présidente),

Mesdames LAFONTAINE, DUBROCA, MAUPILE

Messieurs BEUNARD, BONNIN, PUJOL, DELEPAUX, DE SAINT ROMAIN, DAVID, FANARA,

A titre consultatif :

Mr MASSONNET Directeur Général des Services Mairie,
Mme MALBRANQUE, Trésorière Principale

EXTRAIT DE DELIBERATION N°2023011712 : BILAN DE FIN DE MISSION RELATIF AU MANDAT DE GESTION 2022 DU FONDS DE DOTATION CULTUREL D'ARCACHON

Par délibération N°6 du conseil d'Administration d'Arcachon Expansion du 19 Janvier 2022, le mandat de Gestion du Fonds de dotation Culturel d'Arcachon a été acté.

Le Fonds de dotation Culturel d'Arcachon a décidé de mettre en place une programmation de spectacles dans le but de soutenir le spectacle vivant, il souhaite s'appuyer sur les compétences de la Régie municipale Arcachon Expansion via Arcachon Culture afin de lui demander de gérer par mandat cette programmation pour son propre compte.

Arcachon Expansion a géré la programmation culturelle décidée par le mandant pour la période du **1er janvier 2022 au 31 décembre 2022** pour les actions « festival Cadences 2022 au théâtre de la mer »

Pour la durée du mandat et sous le contrôle du Fonds de Dotation Culturel, Arcachon Expansion a assuré l'ensemble de ses responsabilités dans la limite des budgets votés et financés par le Fonds de Dotation Culturel.

Ainsi Arcachon Expansion s'est vu confier la somme de **50 000€**, votées par le Conseil d'Administration du Fonds de dotation daté du 28 juin 2022, afin de mettre en œuvre cette programmation pour le Festival Cadences 2022 au théâtre de la Mer

Vous trouverez le bilan annexé

Cette délibération n'appelant aucune observation, **M. FOULON** demande au Conseil d'Administration de bien vouloir :

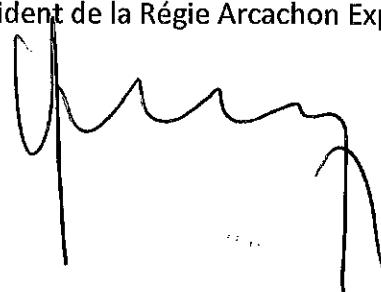
- **ADOPTER le bilan,**
- **AUTORISER la Directrice Générale à mettre en place l'organisation nécessaire à l'exécution de cette délibération**
- **AUTORISER la Directrice Générale à signer tous les documents obligatoires et nécessaires à l'exécution de cette délibération**

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité la délibération concernant bilan de fin de mission relatif au mandat de gestion 2022 du fonds de dotation culturel d'Arcachon.

Frédérique DUGENY
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Arcachon, le 17 janvier 2023
Yves FOULON
Président de la Régie Arcachon Expansion





Bilan de fin de mission relatif au Mandat de gestion pour le Festival Cadences 2022 accordé par le Fonds de dotation culturel d'Arcachon

Période du bilan : 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Préambule

Le Fonds de Dotation Culturel d'Arcachon a décidé de mettre en place une programmation pour le Festival Cadences 2022 au théâtre de la Mer dans le but de soutenir le spectacle vivant, il s'appuie sur les compétences de la Régie municipale Arcachon Expansion afin de lui demander de gérer ces missions par mandat pour son propre compte.

Rappel des objectifs

Arcachon Expansion par l'intermédiaire de son service Arcachon Culture a pour mission la programmation de spectacles pour le Festival Cadences 2022 au théâtre de la Mer.

Elle veille à l'évolution du projet culturel au regard des besoins du public et représente le Fonds de Dotation Culturel d'Arcachon pour toutes les questions touchant à la gestion courante des spectacles, et notamment en ce qui concerne les relations avec les autorités publiques ou privées.

Arcachon Expansion s'oblige à une exécution ponctuelle, diligente, loyale et conforme à ses compétences professionnelles eu égard aux actes objet de ce mandat. Le mandat étant conclu à titre non lucratif, l'ensemble des obligations mises à sa charge ne peuvent s'analyser autrement qu'en obligations de moyens.

Bilan

Pour la durée du mandat et sous le contrôle du Fonds de Dotation Culturel, Arcachon Expansion a assuré l'ensemble de ses responsabilités de programmation au Théâtre de la Mer d'Arcachon durant le Festival Cadences 2022.

Ainsi Arcachon Expansion s'est vu confier la somme de **50 000€**, votées par le Conseil d'Administration du Fonds de dotation daté du 28 juin 2022, afin de mettre en œuvre cette programmation pour le Festival Cadences 2022 au théâtre de la Mer

Un budget réalisé des dépenses et recettes, rendent-compte de la gestion par Arcachon Expansion de la somme de **50 000€** qui lui a été confiée :

BUDGET REALISE CADENCES AU THEATRE DE LA MER D'ARCACHON

2022

13/12/2022

DEPENSES		RECETTES	
Droits d'Auteurs+ Assurances	4 500,00 €	50 000,00 €	Apport Fonds de Dotation Arcachon
Contrats + VHR	36 122,00 €	29 546,00 €	Billetterie Théâtre de la Mer
Technique	41 963,00 €	11 539,00 €	Apport Arcachon Expansion
Communication	8 500,00 €		
	91 085,00 €	91 085,00 €	
		0,00 €	

Arcachon Expansion assume l'apport de 11 539€ € au-delà des 50 000€ octroyé par le Fonds de dotation Culturel d'Arcachon.

Cette collaboration s'avère très satisfaisante. Elle permet notamment la coordination de la politique culturelle de la ville d'Arcachon et mobilise les énergies publiques et de partenariat avec des mécènes privés. Les organes de gouvernance des deux parties souhaitent renouveler un nouveau mandat de gestion pour l'année 2023 qui fera l'objet d'une rédaction ultérieure.

Fait à Arcachon, le 14 décembre 2022

Frédérique DUGENY,
Directrice Générale d'Arcachon Expansion